

MADAME LA PRÉSIDENTE
 IBO
 CHEZ MME PUGENS ANNE
 2 RUE DES GACHOTS
 31490 LEGUEVIN

Nos références à rappeler : 368148/L
 Multirisque Association N° C2023-8413

Niort, le 24 janvier 2023

> Appel de cotisations

Date opération	N° appel cotisation	Nature opération	Cotisation HT	Taxes	Cotisation TTC
24/01/2023	AC20230141673	Contrat ASSURANCE DES ASSOCIATIONS Multirisque Association N° C2023-8413 pour la période du 23/01/2023 au 31/12/2023 dont garantie catastrophes naturelles	106,51 € 0,85 €	15,61 € 0,08 €	122,12 € 0,93 €
Total à payer					122,12 €

Ce prix TTC intègre les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date d'opération.
 L'indice FFB en vigueur est de 1 135,50.

Modalités de règlement

Votre prochain règlement doit intervenir dans un délai de 30 jours (à compter de la date d'opération) ; par chèque, par mandat ou par virement.

Le présent document vaut quittance après paiement



Merci de régler les sommes dues, par :

- **mandat administratif ou virement sur le compte :**

CRCA/CMDS

IBAN : FR76 1170 6000 3100 6511 5000 083

BIC : AGRIFRPP817

Références à rappeler : 368148/L - IBO

- **ou par chèque, à l'ordre de SMACL Assurances, accompagné de ce coupon.**

> Détail des taxes et des contributions réglementaires

Libellé	Taux de taxe	Taxe
Incendie tarif normal	30,0 %	0,13 €
Toutes autres assurances	9,0 %	9,58 €
Fonds de garantie terrorisme		5,90 €
TOTAL		15,61 €

En application de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts (CGI), les opérations d'assurance sont exonérées de TVA et soumises à la TCA (Taxe sur les Conventions d'Assurance) dont les taux et exonérations sont fixés aux articles 991 à 1001 du CGI.

